



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

depp

Direction de l'évaluation,
de la prospective
et de la performance

NOTE D'INFORMATION

n° 20.41 – Novembre 2020.

Présentation générale de notre système éducatif : L'état de l'École

► La publication *L'état de l'École* présente chaque année depuis 1992 une analyse globale de notre système éducatif fondée sur des indicateurs structurels et pérennes en décrivant les principales évolutions et tendances tout en apportant notamment l'éclairage des comparaisons internationales et territoriales. Les données présentées sont les plus récentes disponibles et portent essentiellement sur la rentrée 2019. L'objectif est d'alimenter le débat public autour de l'école, d'éclairer les choix publics, d'enrichir l'aide au pilotage et de contribuer à l'évaluation du système éducatif français, avec des données de qualité et objectives, pour contribuer à améliorer la réussite de tous les élèves.

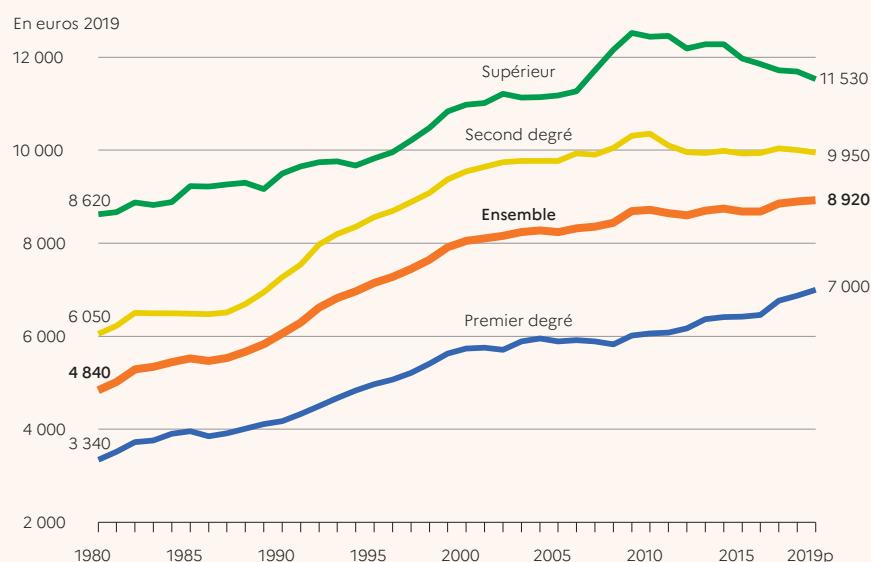
En 2019, la politique de priorité au primaire se poursuit, avec une hausse de la dépense par élève et une baisse du nombre d'élèves par classe. La France rattrape ainsi une partie de son retard sur les autres pays européens. Les enseignants du primaire et du collège se sentent moins bien préparés que leurs collègues européens mais ceux récemment entrés dans le métier suivent des contenus d'enseignement plus diversifiés. La proportion de jeunes sortants précoces du système éducatif diminue mais le niveau de diplôme et de compétences restent dépendants de l'origine sociale.

Ministère de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports
Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Auteurs : Maxime Jouvenceau et Olivier Monso (DEPP A)
Édition : Aurélie Bernardi
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

Des moyens supplémentaires alloués au premier degré

En 2019, la dépense intérieure d'éducation (DIE) est de 160,5 milliards d'euros et représente 6,6 % du PIB. Cette part était légèrement supérieure à la moyenne de l'OCDE en 2017. La dépense moyenne par élève ou étudiant a fortement augmenté depuis 1980, pour atteindre 8 920 euros en 2019 ► figure 1. Au cours des années 2010, elle progresse seulement dans le premier degré, de façon accentuée à partir de 2017 en raison de la priorité accordée au primaire. En 2017, la dépense par élève était en dessous de la moyenne OCDE (- 8,5 %), contrairement au secondaire, notamment au second cycle (+ 35,4 %), ou à l'enseignement supérieur.

► 1 Évolution de la dépense moyenne par élève ou étudiant aux prix 2019 (en euros)



2019p : données provisoires.

Champ : France métropolitaine + DROM.

Source : MENJS-MESRI-DEPP, Compte de l'éducation.

Réf. : Note d'Information, n° 20.41. © DEPP

Une baisse du nombre d'élèves par classe dans le primaire

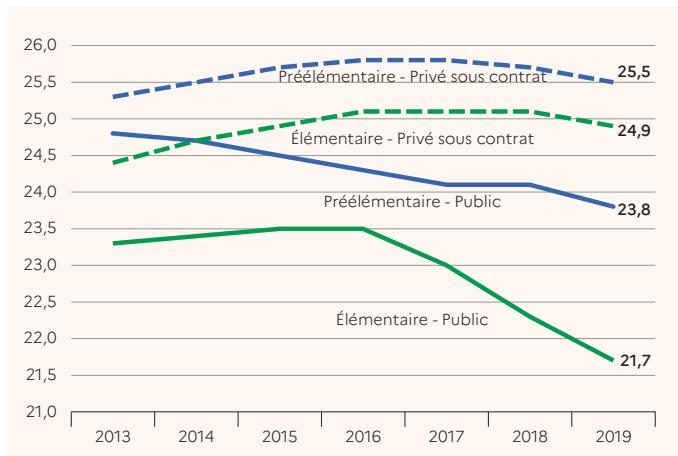
Dans le premier degré, le nombre d'élèves par classe est en nette baisse à partir de 2017, plus particulièrement dans les classes de CP et CE1 des écoles en éducation prioritaire ► figure 2. Cette diminution ne s'est pas faite au détriment des autres niveaux et des territoires ruraux où la taille des classes a également baissé. Ces baisses découlent de celle du nombre d'élèves,

laquelle devrait se poursuivre jusqu'en 2024, associée à l'augmentation des effectifs d'enseignants. En 2017-2018, le nombre moyen d'élèves par enseignant (19 élèves en élémentaire) était plus haut que la moyenne de l'Union européenne.

Davantage d'heures d'enseignement allouées en voie professionnelle

Les effectifs au collège sont en hausse, car la taille des générations concernées continue d'augmenter mais ce mouvement va s'inverser et ils devraient diminuer à partir de 2022. Les effectifs au lycée général et

► 2 Évolution du nombre d'élèves par classe dans le premier degré, selon le niveau et le secteur



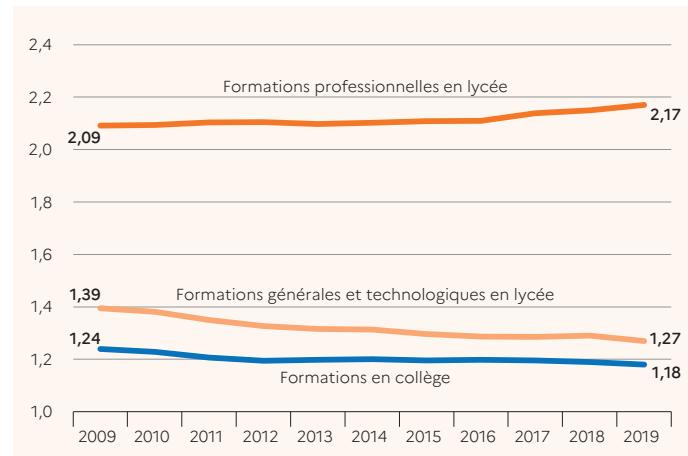
Lecture : à la rentrée 2019, les classes de niveau élémentaire des écoles publiques accueillaient en moyenne 21,7 élèves.

Champ : France métropolitaine + DROM, hors ULIS.

Source : MENJS-MESRI-DEPP, base Diapre.

Réf. : Note d'Information, n° 20.41. © DEPP

► 3 Evolution du nombre d'heures d'enseignement allouées par élève (H/E) dans le second degré



Lecture : pour la rentrée scolaire 2019-2020, le H/E pour les formations en collège est de 1,18 soit, en moyenne, 118 heures d'enseignement de professeurs mobilisées pour 100 élèves.

Note : les STS et CPGE ne sont pas inclus. Les formations en collège comprennent les enseignements dispensés en Segpa.

Champ : France métropolitaine + DROM, secteurs public et privé sous contrat.

Source : MENJS-MESRI-DEPP, bases Relais 2009-2019.

Réf. : Note d'Information, n° 20.41. © DEPP

technologique (GT) ont augmenté entre 1999 et 2016, baissent depuis 2017 et devraient augmenter pour des raisons démographiques de nouveau à partir de 2021. Deux tiers des collégiens s'orientent vers l'enseignement GT. Cette part se stabilise après une longue période de croissance de la voie GT au détriment de la voie professionnelle.

À la suite de la seconde GT, neuf lycéens sur dix poursuivent dans cette voie.

Les effectifs d'élèves inscrits en CAP (ou diplômes de niveau équivalent) sont en baisse au cours des dix dernières années. Les effectifs d'apprentis inscrits à ce niveau ont particulièrement diminué.

Ils constituent la moitié des effectifs en CAP mais sont sous-représentés en baccalauréat professionnel qui se fait essentiellement en voie scolaire. Du fait de la rénovation de la voie professionnelle, l'âge moyen des jeunes préparant un baccalauréat professionnel a baissé. Deux jeunes sur cinq poursuivent en voie professionnelle après un CAP et les jeunes en CAP sous voie scolaire continuent plus souvent que ceux sous statut d'apprentissage.

En lycée professionnel, le nombre d'heures allouées par élève est en augmentation (**figure 3**) et le nombre d'élèves par classe est quasiment en baisse continue depuis le milieu des années 1980. Néanmoins, les dynamiques sont inversées au collège et surtout en lycée GT. Le nombre d'élèves par structure y est plus bas compte tenu de la part importante des enseignements réalisés en groupe. En 2017-2018, le nombre d'élèves par enseignant au collège (14,4) est supérieur à la moyenne de l'UE, tandis qu'il est inférieur au lycée (11,4).

Les élèves et les personnels se sentent globalement bien dans leur établissement.

Toutefois, les élèves sont davantage absents

en lycée GT. Le nombre d'élèves par structure y est plus bas compte tenu de la part importante des enseignements réalisés en groupe. En 2017-2018, le nombre d'élèves par enseignant au collège (14,4) est supérieur à la moyenne de l'UE, tandis qu'il est inférieur au lycée (11,4).

Des progrès sur la formation numérique mais un retard français

Les trois quarts des personnels de l'Éducation nationale exercent des missions d'enseignement, parmi lesquels un peu plus de la moitié sont dans le secondaire. Les effectifs d'enseignants ont baissé entre 2008 et 2012, puis augmenté entre 2012 et 2018. Au cours de cette période, davantage de postes ont été ouverts au concours avec des recrutements de non-titulaires à la hausse. Les enseignants de l'Éducation nationale comptent une majorité de femmes. Elles ont des salaires moyens plus faibles notamment car elles sont plus souvent à temps partiel et moins souvent dans les corps les plus rémunérateurs. Au regard de la moyenne de l'UE, les enseignants français sont plus jeunes et leur salaire est plus faible, en particulier en début et en milieu de carrière.

En comparaison avec leurs collègues de l'UE, les enseignants du premier degré et de collège se sentent moins préparés à l'exercice de leur métier, et moins efficaces. Cela se vérifie notamment en matière de pédagogie, de gestion de classe ou encore d'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Néanmoins, les enseignants qui entrent dans le métier ont bénéficié de contenus plus complets de formation initiale ► **figure 4**.

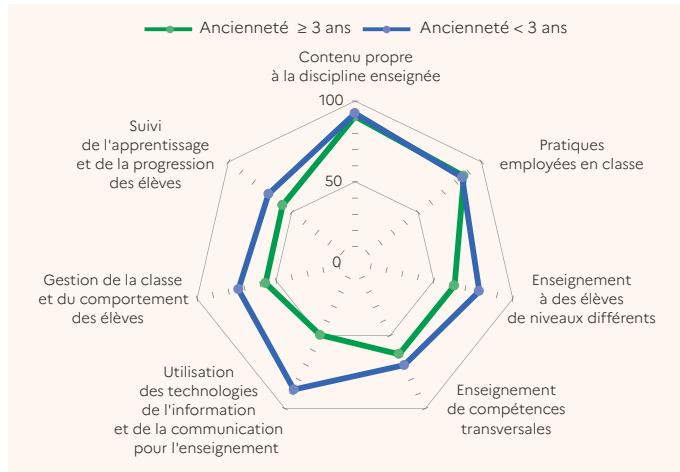
Il se sentent mieux préparés, notamment, à l'usage des TICE. Cette thématique fait également l'objet d'une forte demande de formation continue, dans un contexte où les établissements sont de plus en plus équipés en matériel informatique.

De nombreux enseignants expriment également des besoins de formation continue sur les besoins éducatifs particuliers des élèves. Ceci peut s'expliquer en partie par la hausse des effectifs d'élèves en situation de handicap, qui sont de plus en plus scolarisés en milieu ordinaire (avec l'appui d'un accompagnant pour une partie d'entre eux) plutôt qu'en milieux spécialisés.

Moins de sorties précoces du système éducatif

La proportion de sorties précoces du système éducatif (c'est-à-dire sans diplôme ou seulement avec le brevet) a fortement baissé depuis les années 1970 pour devenir plus faible que la moyenne de l'UE ► **figure 5**. La part de bacheliers dans une génération est en augmentation depuis 2010, atteignant 80 % en 2019, et même 87 % en 2020 dans le contexte de la pandémie de coronavirus. Cette hausse est liée, notamment, à la rénovation de la voie professionnelle ainsi qu'à la progression des taux de réussite aux examens. Au cours des années récentes, le taux de réussite au baccalauréat technologique a fortement augmenté pour rejoindre le taux du baccalauréat général, dépassant 95 % en 2020. Les trois quarts des bacheliers, dont l'essentiel des bacheliers généraux, poursuivent dans l'enseignement supérieur. Pour l'ensemble d'une génération sortant du système éducatif, 46 % sortent avec un diplôme

► 4 Professeurs des écoles ayant abordé le contenu en formation initiale selon l'ancienneté en 2018 (en %)



Lecture : parmi les enseignants dont l'ancienneté dans le métier est supérieure ou égale à 3 ans, 90,5 % ont abordé en formation initiale le contenu propre à la discipline enseignée, contre 92,4 % pour les enseignants ayant moins de 3 ans d'ancienneté.

Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte et La Réunion, public et privé sous contrat.

Source : MENJS-MESRI-DEPP, OCDE, enquête internationale Talis.

Réf. : Note d'Information, n° 20.41. © DEPP

de l'enseignement supérieur et 41 % avec un diplôme de l'enseignement secondaire. Ces taux placent la France au-dessus de la moyenne OCDE.

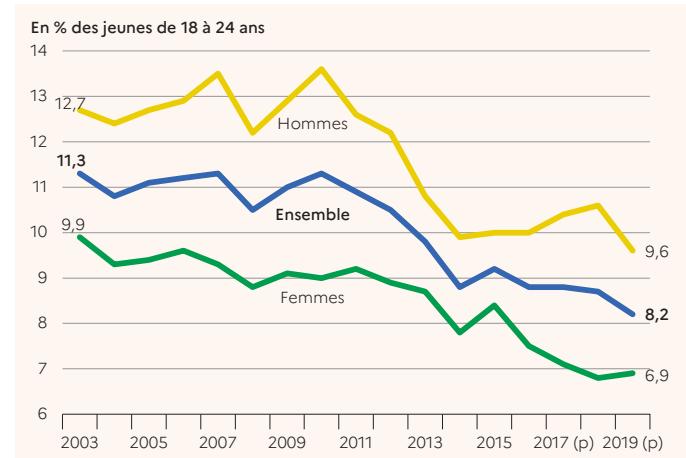
Cependant un pourcentage non négligeable d'élèves est en difficulté dès l'entrée à l'école. Lors des évaluations de français en début de CP, plus de huit élèves sur dix comprennent un texte à l'oral mais seulement six sur dix parviennent à reconnaître les différentes écritures d'une lettre. En mathématiques, la majorité des élèves a une bonne connaissance des nombres mais seule une moitié environ parvient à placer un nombre sur une ligne numérique. Ces résultats sont relativement stables entre 2018 et 2019 alors qu'en début de CE1, les performances sont en hausse dans ces deux matières. En début de sixième ce sont 31 % des élèves qui n'ont pas acquis les attendus des connaissances et compétences en mathématiques et 16 % en français.

Ces résultats ont peu varié depuis 2018.

Les scores obtenus à 15 ans par les élèves français en compréhension de l'écrit aux évaluations internationales PISA sont similaires en 2009 et en 2018. Ils sont supérieurs à la moyenne de l'OCDE. Comme en 2009, autour de 20 % des élèves de 15 ans ont de faibles compétences, soit en dessous de la moyenne OCDE. Les écarts entre les élèves les plus performants et les moins performants sont stables en France et sont désormais comparables à ceux de l'OCDE.

De fortes inégalités en compréhension de l'écrit sont également perceptibles au moment des tests passés lors de la Journée défense et citoyenneté. Les trois quarts des jeunes d'environ 17 ans sont des lecteurs efficaces mais plus d'un sur dix rencontre des difficultés de lecture, parmi lesquels la moitié peut être considérée en situation d'illettrisme.

► 5 Part des 18-24 ans peu ou pas diplômés et hors formation (sortants précoces), en France, depuis 2003



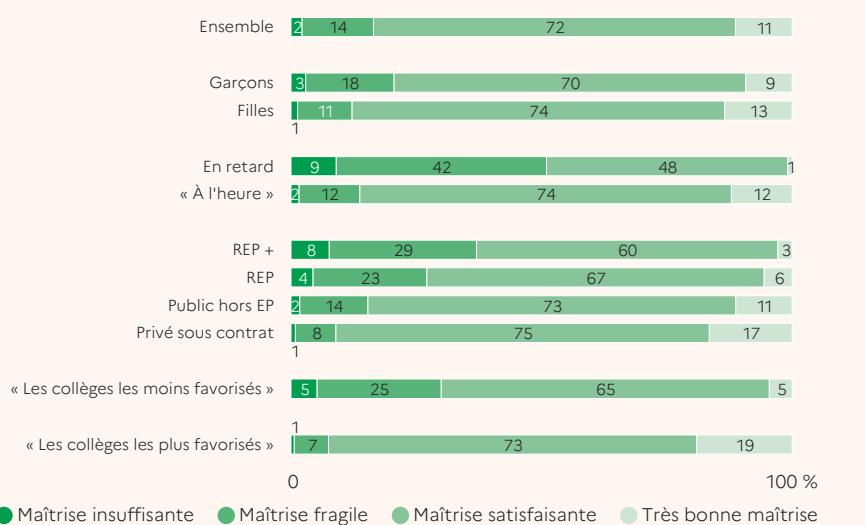
p : données provisoires.

Champ : France métropolitaine + DROM hors Mayotte.

Source : Insee, enquêtes Emploi ; calculs et corrections des ruptures de série MENJS-MESRI-DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 20.41. © DEPP

► 6 Maîtrise des connaissances et des compétences en français en début de sixième en 2019 (en %)



Lecture : 72 % des élèves de sixième ont une maîtrise satisfaisante des connaissances et des compétences en français.

Champ : France métropolitaine + DROM, Polynésie française et Saint-Pierre-et-Miquelon, public et privé sous contrat.

Source : MENJS-MESRI-DEPP.

Réf. : Note d'Information, n° 20.41. © DEPP

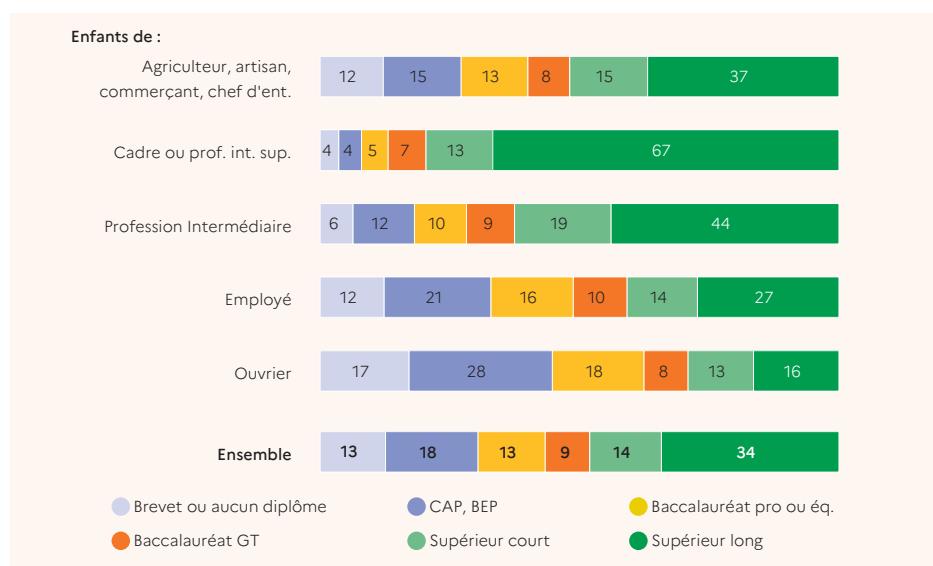
Des résultats scolaires et des orientations différenciés selon le sexe

Les filles ont une meilleure réussite en français dès l'enseignement primaire et tout au long de leur scolarité. Ainsi, en sixième, 21 % des garçons ont une maîtrise insuffisante ou fragile des connaissances et compétences en français contre 12 % des filles ► figure 6. À 15 ans, toutefois, l'écart avec les garçons en compréhension de l'écrit diminue depuis 2009. En mathématiques, les différences de performances sont moins nettes. Alors qu'en début de CP, les filles présentent de meilleures performances que les garçons dans la plupart des domaines évalués, ce n'est plus le cas en début de CE1. Par ailleurs, les filles

se distinguent en moyenne par une meilleure maîtrise de l'informatique.

Au lycée, les filles s'orientent plus souvent en voie GT qu'en voie professionnelle et *a fortiori* en apprentissage. Néanmoins, elles sont sous-représentées dans les séries ou options scientifiques. Elles réussissent mieux aux examens et sortent moins souvent précocement du système scolaire. Après le baccalauréat, elles poursuivent davantage leurs études dans l'enseignement supérieur, notamment à l'université. Elles sont plus souvent diplômées du supérieur à la fin de leurs études initiales, pour 51 % d'entre elles contre 40 % des jeunes hommes. Cependant, elles ne bénéficient pas d'un avantage en matière d'insertion professionnelle, et leur

► 7 Niveau de diplôme des 25-34 ans selon le milieu social, en 2019 (en %)



Lecture : en 2019, 48 % des adultes de 25-34 ans sont diplômés de l'enseignement supérieur. Ce sont 80 % des adultes issus d'un milieu social très favorisé (cadres ou professions intellectuelles supérieures) contre 29 % des adultes issus d'un milieu ouvrier.

Note : la catégorie socioprofessionnelle d'un retraité ou d'un chômeur est celle de son dernier emploi. La profession du père est privilégiée, celle de la mère y est substituée lorsque le père est absent, décédé, ou n'a jamais travaillé.

Champ : France métropolitaine + DROM (hors Mayotte).

Source : Insee, enquêtes Emploi ; traitement MENJS-MESRI-DEPP, données provisoires.

Réf. : Note d'Information, n° 20.41. © DEPP

taux d'emploi dans les quatre années suivant leur sortie est similaire à celui des hommes.

Des inégalités sociales de résultats qui persistent

Les établissements en éducation prioritaire sont ceux pour lesquels les difficultés scolaires et sociales sont les plus concentrées. Ils regroupent environ un cinquième des écoliers et des collégiens. Plus de la moitié est scolarisée dans des établissements en réseau d'éducation prioritaire (REP) tandis que les autres sont dans des établissements en REP+, qui disposent de moyens renforcés. Les collèges de l'éducation prioritaire accueillent des proportions plus fortes d'élèves de milieu social défavorisé. En effet, trois quarts des élèves de REP+ ont des parents ouvriers ou inactifs contre quatre sur dix dans les collèges publics hors éducation prioritaire. Les collèges, dans leur ensemble, se distinguent par de forts écarts de composition sociale, et les collèges privés ont une composition sociale plus favorisée que les collèges publics, cette tendance étant croissante depuis les années 2000. Enfin, les élèves entrant dans des écoles et collèges de l'éducation prioritaire ont des acquis beaucoup moins affirmés que les autres élèves.

Dès l'entrée dans l'enseignement primaire, les écarts de composition sociale mais aussi de compétences scolaires entre établissements sont très forts et expliquent une très grande partie des écarts de réussite entre le secteur public hors éducation prioritaire, l'éducation prioritaire et le secteur privé. En effet, les résultats dépendent fortement de l'origine

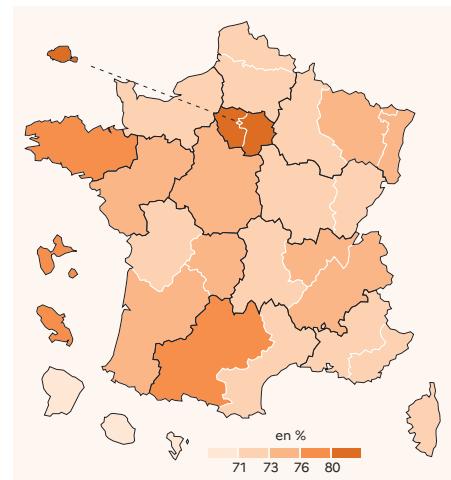
sociale des élèves, en compréhension de l'écrit par exemple ou, de façon plus méconnue, sur la maîtrise de l'informatique. La France est le pays de l'OCDE où la performance est la plus liée au milieu social. En matière de réussite à l'examen du brevet, les écarts sociaux de résultats sont toutefois réduits par la prise en compte du socle commun.

Les inégalités d'accès à un baccalauréat se sont réduites au cours des vingt dernières années, mais les orientations restent différencierées selon le milieu social. Celles-ci résultent des inégalités de résultats scolaires et des choix d'orientation socialement différencier à résultats équivalents. Au lycée, les enfants de milieux favorisés sont donc surreprésentés dans la voie générale qui permet un accès plus fréquent à l'enseignement supérieur. Ainsi, les disparités d'accès au diplôme selon l'origine sociale persistent. Elles sont particulièrement prononcées dans les hauts niveaux de formation : 67 % des enfants de cadres obtiennent un diplôme de l'enseignement supérieur long pour seulement 16 % des enfants d'ouvriers ► figure 7.

Des niveaux de compétences plus fragiles dans le Nord et les DROM

Les inégalités territoriales de résultats scolaires reflètent en grande partie les inégalités sociales, comme l'illustre la répartition de l'éducation prioritaire. Les élèves aux niveaux de compétence faibles en français et en mathématiques, ou sortant précocement du système éducatif, sont surreprésentés dans le Nord et dans les DROM. Inversement ils sont sous-représentés dans l'Ouest. Par ailleurs,

► 8 Espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième – Session 2019



Lecture : dans l'académie de Montpellier, l'espérance d'obtenir le bac pour un élève de sixième est de 72,7 % s'il rencontre tout au long de son parcours scolaire les conditions scolaires que connaissaient les jeunes en 2019 dans l'académie de Montpellier.

Champ : France métropolitaine + DROM, public et privé sous contrat.

Source : MENJS-MESRI-DEPP, Système d'information Cyclades, Océan, Scolarité, Sifa ; ministère en charge de l'Agriculture.

Réf. : Note d'Information, n° 20.41. © DEPP

l'espérance d'obtenir le baccalauréat pour un élève de sixième atteint son maximum en Île-de-France ► figure 8. L'évolution des effectifs est également contrastée. Les académies du Nord et de l'Est perdent des élèves sur vingt ans au profit notamment de l'Île-de-France et des académies du Sud.

L'insertion reste très liée au niveau de diplôme et au statut apprenti ou scolaire

L'insertion professionnelle des jeunes dépend de la conjoncture économique mais également du niveau de diplôme obtenu, y compris sept ans après la sortie de la scolarité initiale. Le taux d'emploi est plus élevé pour les apprentis que pour les élèves ayant suivi leur formation sous statut scolaire. Toutefois, ces deux voies scolarisent des populations différentes, les filles étant notamment sous-représentées parmi les apprentis. Le taux d'emploi est également supérieur pour les bacheliers professionnels en comparaison des bacheliers généraux, et pour les sortants des filières professionnelles de l'enseignement supérieur (STS, IUT, licence professionnelle), par rapport aux filières générales à même niveau d'études. Par ailleurs, la catégorie socioprofessionnelle de l'emploi occupé est fortement conditionnée par le niveau de diplôme. ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la Note d'Information 20.41, ses figures et données complémentaires sur education.gouv.fr/etudes-et-statistiques